

République Française

Département de la Seine-Maritime

COMMUNE D'ARQUES-LA-BATAILLE

Extrait du Registre des délibérations du Conseil Municipal
du 19 juin 2023

Délibération N°19 du 19 juin 2023

Date de convocation **Étaient présents : (15)**
13.06.23

Maryline Fournier, Maire
Michel Ménager, Carole Dufils, Philippe Gautrot, Dominique Paul, Serge
Planchon, Adjoint,
Pascal Ancelot, Olivier Artur, Benoit Boudet, Emmanuelle Duplessis Yaha,
Anne-Lise Grippon, Patrick Jouen, Julien Ménard, Isabelle Poulain, Gérard
Sadé.

Nombre d'élus :
En exercice : 23
Présents : 15
Votants : 22

Étaient Excusés : (8)

Christine Delcroix ayant donné délégation à Patrick Jouen, Mickael
Lefebvre, Isabelle Normand ayant donné délégation à Maryline Fournier,
Céline Obin ayant donné délégation à Emmanuelle Duplessis Yaha,
Véronique Obin ayant donné délégation à Gérard Sadé, Guy Sénécal
ayant donné délégation à Philippe Gautrot, Rachida Slamani ayant donné
délégation à Isabelle Poulain, Arlette Vivet ayant donné délégation à
Michel Ménager.

Secrétaire de séance : Philippe Gautrot

VOIRIE COMMUNALE

Dénomination de la sente de Gruchet

AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL
Philippe Gautrot, Adjoint au Maire

Rappelle

- qu'un groupe de travail a été constitué pour remédier aux manques et aux défauts de dénomination de plusieurs voies et bâtiment communaux,
- qu'un usage ancien fait porter le nom de « sente de Gruchet » à la voie reliant la rue du 08 mai au hameau de Gruchet
- que le groupe de travail propose de retenir ce nom de « sente de Gruchet »

Entendu l'exposé ci-dessus, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré décide à l'unanimité:

- de nommer officiellement la voie reliant la rue du 08 mai au hameau de Gruchet

« sente de Gruchet»

- de charger Madame le Maire de faire apposer les signalétiques requises et d'informer les habitants et les divers services concernés, notamment ceux de La Poste.

Pour extrait conforme
Maryline Fournier, Maire

